

## **Compte rendu de la séance du conseil municipal 24 septembre 2015**

Le conseil municipal dûment convoqué par le Monsieur le maire s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean HANNART, Maire.

La séance publique a été ouverte à 20 heures.

**Présents : 8 membres** Jean HANNART, Maire, Président de séance, Vincent DELORY, Michel THYRARD, Adjoint, Francis BRUC, Cécile HUGON, Julien LESPINE, Bruno MARK, Patrick ROUX, Conseillers municipaux

**Absents excusés :** Hélène BRUNETEAU, Joani GASTOU, Christophe MAURIN

**Procurations :** Trois procurations ( Hélène BRUNETEAU à Cécile HUGON, Christophe MAURIN à Vincent DELORY et Joani GASTOU à Julien LESPINE).

### **I – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE Michel THYRARD**

### **II – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE**

Le procès-verbal de la séance du 13 AOÛT 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **A) Informations**

##### 1/Compte rendu commission travaux:

Monsieur le maire réitère l'ensemble des travaux à venir avec "in fine" les financements qui s'y réfèrent.

A ce titre, sont mis en avant les suites données, ou à donner, concernant les intempéries 2014 et 2015.

Il appartient donc à chaque élu en charge de ces différentes opérations de bien vouloir faire diligence afin que tous ces investissements budgétés soient engagés rapidement.

##### 2/Situation sanitaire d'usage de l'eau destinée à la consommation humaine:

Monsieur le maire récapitule les différentes alertes sanitaires qui ont émaillé, cette année encore, les réseaux de distribution d'eau de la commune (Sainte-Croix et Ségalières).

Ainsi, malgré nos efforts, les intempéries des 12 et 13 Septembre ont généré de nouveaux paramètres microbiologiques qui dépassent les limites de qualité de l'eau distribuée (prélèvement de l'ARS en date 14/09/2015).

C'est pourquoi, Monsieur le maire nous informe qu'il a signé un arrêté portant restriction d'usage temporaire pour l'eau destinée à la consommation humaine et en fait lecture à l'assemblée présente (dont copie annexée au PV).

##### 3/Etat des lieux loi "Notre" et commune nouvelle:

Monsieur le maire fait état de l'avancement de la future mise en application de la loi précitée, en particulier pour les EPCI en zone montagne et du rattachement à terme de notre "communauté de communes" à une structure permettant d'atteindre le seuil minimal de 6 000 habitants (Collet de Dèze ou Florac).

Sur ce futur rattachement la majorité des élus présents souhaitent très fortement l'option Florac.

En ce qui concerne la création d'une commune nouvelle, là encore les élus présents aspirent à ce que le périmètre de cette dernière soit le même que celui de la communauté de communes actuelle et appellent de leurs vœux à ce que toutes les communes voisines partagent cette vision.

##### 4/Inaugurations du Pont couvert et du Piboullo:

Il est rappelé qu'en concertation avec la communauté de communes les inaugurations de ces deux investissements structurants auront lieu le 03 octobre .

##### 5/Jour de la nuit 10 octobre:

Monsieur le maire souhaite que la commune participe à cette journée en association avec le parc national. A ce titre, Michel THYRARD représentera le maire et les élus à cette soirée pédagogique (projection d'un film documentaire commentée et promenade nocturne pour mieux découvrir les merveilles de la nuit "faune et connaissance du ciel et des astres").

### **B) Questions Diverses**

Monsieur le maire fait état de la construction récente d'un site Internet ( réalisé à titre gratuit par un administré) et présente cet outil aux élus présents.

Ce dernier est évolutif et il est demandé à chacun de bien vouloir faire part de toute suggestion qui permettrait de parfaire ce site attendu par beaucoup d'habitants.

A ce titre, se pose la question d'un outil participatif (interactif)? Cette question fait débat et nécessitera donc une décision ultérieure. C'est pourquoi Monsieur le maire demande à la commission communication de se réunir pour préparer ces décisions.

En attendant, il est proposé une campagne d'affichage + e-mails pour informer les habitants de l'existence de ce site.

### **C) Calendrier réunions**

Les prochaines réunions du conseil municipal sont programmées: - 03 Novembre à 20h00.

### **D) Délibérations**

- **Programmation accessibilité "DE 2015 1B"** : Un agenda de programmation pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments est proposé conformément aux obligations réglementaires. Cet agenda est approuvé à l'unanimité.

- **Local de l'OTI "DE 2015 8B"** : Pour faire face au besoin de l'office du tourisme intercommunal le maire propose de signer un bail locatif avec un propriétaire privé et de mettre à disposition une partie de ce local pour l'OTI, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Contrat territorial "DE 2015 2B"** : Suite aux négociations avec les instances départementales pour la programmation des travaux jusque fin 2017 et, compte tenu, du respect des choix prioritaires de la commune, le maire demande l'autorisation de signer ce contrat. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- **TAFTA "DE 2015 3B"** : Le maire expose ce projet de négociation international et demande au conseil de se prononcer contre la méthode de négociation et contre les conséquences à venir sur notre agriculture. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Indemnité du trésorier "DE 2015 4B"** : A l'unanimité les conseillers acceptent d'accorder une indemnité de 100% au trésorier afin de pouvoir bénéficier de ses conseils.

- **Convention MAD des biens et répartition des charges de TRAIT D'UNION "DE 2015 5B"** : Le maire demande l'approbation de la nouvelle convention qui nous lie à trait d'union. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- **DM fonds de concours SDEE** : Pour les travaux d'enfouissement "rive droite" un fond de concours est demandé par le SDEE soit, pour les travaux de génie civil:5039.85€et , pour l'enfouissement 2281.95€. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil municipal est levée à 23 heures.

Fait à SAINTE-CROIX-VALLEE-FRANÇAISE le 24 septembre 2015

Le maire     Jean HANNART